

FORUM
DE NAPLES
Prparation
Alger

Prs d une vingtaine d associations non gouvernementales algériennes et des syndicats se sont réunis hier au siège de la fondation Friedrich Ebert pour la prparation du forum civil euro-méditerranéen en qui aura lieu la fin du mois de novembre à Naples, en Italie. Deux points taient l'ordre du jour, savoir la plate-forme non gouvernementale pour le forum civil Euro-méd et les modalités d'action pour sa mise en fonctionnement. Cette plate-forme adopte lors des ateliers organisés à Bruxelles (novembre 2002 et février 2003) traite de quatre axes liés à la valorisation du partenariat euro-méditerranéen, de la société civile Euro-méd, des sujets de préoccupation et objectifs communs de la société civile Euro-méd et des forums civils. Elle a adopté et explique les orientations de cette réunion préparatoire, pour justement organiser le forum civil euro-méditerranéen et renforcer la coopération de la société civile dans le processus de Barcelone. D'autant, révélerait-ils, que le Partenariat euro-méditerranéen en (PEM) n'est pas la hauteur des espérances qui ont accompagné sa création il y a sept ans", soutient Farid Yaker, membre de l'association ANDA et membre du comité de prparation du forum. Il est convaincu que malgré les checks enregistrés dans le développement de la région sud, le PEM demeure le cadre principal le plus adéquat pour la coopération méditerranéenne, y compris la démocratisation et la promotion des droits de l'homme. L'internationalisme prcis que les droits des femmes constituent une préoccupation particulière pour toute la société civile Euro-méd, car un grand nombre de femmes ont souffert de la société civile trouvent leurs racines dans les questions concernant les femmes. Wassila Tawzali, organisatrice du forum, estime, quant elle, que si l'on doit renforcer la société civile, il faut d'abord d'abord de répondre aux questions liées à la démocratisation et aux droits de l'homme. Quant à la représentativité de la société civile, il a clairement souligné que les associations algériennes ne constituent pas un cadre organisé à l'instar des pays voisins. Le chiffre de 60 000 associations agrées a été annoncé. Le deuxième chapitre de cette rencontre a porté essentiellement sur les préoccupations principales des acteurs de la société civile, le renforcement de la société civile à travers les droits de l'homme, la démocratisation et la bonne gouvernance. La même situation vécue en été, avec une très forte demande due à la canicule (avec notamment l'utilisation massive et continue des climatiseurs), pourrait se reproduire en hiver, période où l'utilisation de l'électricité aug-

PROMOTEURS IMMOBILIERS

La vente sur plan sans garantie est illégale

● Les adhérents du Fonds de garantie de la promotion immobilière ont alerté les citoyens sur «l'arnaque» de la vente sur plan ● De nombreux promoteurs privés recourent à cette pratique pourtant soumise à des règles rigoureuses.

Réunis en assemblée générale, les promoteurs privés et publics adhérents du Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière ont interpellé hier les pouvoirs publics sur «le recours illégal» à la vente sur plan par certains promoteurs, sans souscription au Fonds de garantie. Profitant de cette rencontre, tenue à l'hôtel Mercure, à Alger, les promoteurs, et après avoir discuté du contenu du bilan d'activité et du rapport financier et moral de la société du Fonds de garantie, ont demandé à cette dernière de faire en sorte que les promoteurs «arnaqueurs soient sanctionnés». Ils ont sollicité à ces mesures «coercitives» à l'encontre de ces derniers «afin de provoquer la décanation dans les rangs des sociétés de promotion immobilières». Sans pour autant citer nommément les entreprises qui se sont spécialisées dans la vente sur plan sans souscrire à une assurance auprès du Fonds de garantie. Cette dernière permet à l'acquéreur de se faire rembourser la totalité du paiement en cas d'insolvabilité du promoteur à la suite d'un décès, d'une disparition dûment constatée, de la faillite ou de la dissolution de la société de promotion. Lors des débats, les intervenants ont interpellé les pouvoirs publics sur ce phénomène qui a tendance,

ont-ils noté, à prendre de l'ampleur notamment dans le Grand Alger. Des membres du Fonds de garantie ont cité l'exemple de quatre promotions, Semsar, Kenza, El Bordj, et Aboura, qui contiennent de vendre à leurs clients, à coups de placards publicitaires, des logements sur plan «alors qu'ils ne sont pas souscripteurs d'assurance de garantie». A Annaba, la promotion Indjazet «est actuellement au centre d'un scandale», sur lequel s'est penché la brigade économique de la Sûreté nationale. «Nous avons été convoqués récemment par la police, dans le cadre de cette affaire, et nous allons leur dire que ce promoteur n'a pas d'attestation de garantie. Les citoyens doivent être très vigilants et vérifier si le promoteur qui vend sur plan a souscrit à une assurance de garantie auprès du Fonds. Cette procédure leur permet d'être sûrs de la nature du terrain et de la légalité de toute la procédure de réalisation de leur biens» a déclaré M. Dehane Mouloud, directeur général du Fonds de garantie. Le président de l'assemblée générale, Redouani Mahfoud, directeur de l'OPGI de Médéa, a précisé qu'en dépit des campagnes de sensibilisation des citoyens sur ce phénomène, beaucoup restent à faire pour encourager les promoteurs professionnels à adhérer au Fonds.

Pour lui, la création du Fonds de garantie remonte à 1999, et sa mise en marche effective a eu lieu en 2000. «Nous comptons aujourd'hui 350 promoteurs publics et privés adhérents, 241 projets garantis, soit 15 647 logements dans le cadre du LSP (2278 réceptionnés), 3 208 logements promotionnels libres (1 023 réceptionnés) et 56 717 commerces (2 920 réceptionnés). Nous pensons qu'avec une meilleure sensibilisation, le Fonds de garantie pourra s'imposer dans un secteur confronté durant des années à de sérieux problèmes.» Les nombreuses questions adressées au représentant du ministre de l'Habitat, M. Boukhar, directeur de la promotion immobilière et de l'habitat, ont pour leur majorité été axées sur les problèmes liés aux retards enregistrés dans la prise en charge des travaux de voiries et réseaux divers (VRD) par l'Etat et dans la libération des aides financières octroyées par la Caisse nationale du logement (CNL) dans le cadre du Logement social participatif (LSP). L'orateur a précisé qu'un nouveau texte réglementaire est actuellement en cours de préparation pour revoir la superficie du logement qui passera à une moyenne de 55 m² pour un studio, 65 m² pour un F2, 70 m² pour un F3 et 80 m² pour un F4. **Salima Tlemçani**

FINANCES

Une réforme qui tarde

Les sorties médiatiques du chef de gouvernement et du ministre des Finances et la communication des chiffres sur l'état des finances du pays ne devraient pas faire oublier le retard pris par le secteur en matière de réformes. S'il faut se réjouir de l'amélioration constante des réserves de change du pays et de la grande sécurité qu'elles procurent en cas de coup dur, vu que le pays reste dépendant des recettes des hydrocarbures, cette aisance ne devrait pas faire oublier la réforme financière. Aujourd'hui, le gouverneur de la Banque d'Algérie va s'adresser à l'APN. L'opinion sera curieuse de voir comment le premier responsable de la Banque d'Algérie abordera les derniers scandales qui ont secoué la place financière et qui ont donné lieu au retrait de l'agrément à deux banques privées.

En tant que président de la Commission bancaire, principal organe de contrôle du secteur, le gouverneur ne pourra pas en pas évoquer le problème. Car, au-delà des scandales qui ont causé un grand préjudice au Trésor public et mené à la faillite plusieurs PME-PMI, c'est la question de la réforme du secteur qui est posée avec ses deux corollaires que sont la transparence et la modernisation.

Si une nette évolution est constatée dans le secteur et que des efforts sont faits pour répondre à une clientèle toujours exigeante, il n'en reste pas moins qu'il reste dominé par des méthodes archaïques. Le danger actuel serait que l'aisance financière que connaît le pays et qui peut donner beaucoup d'espoir, fasse oublier la réforme ou bien la relègue au second plan. Si une nette évolution est constatée dans le secteur et que des efforts sont faits pour répondre à une clientèle toujours exigeante, il n'en reste pas moins qu'il reste dominé par des méthodes archaïques. Le danger actuel serait que l'aisance financière que connaît le pays et qui peut donner beaucoup d'espoir, fasse oublier la réforme ou bien la relègue au second plan.

Il est admis que toutes les expériences de réformes qui ont réussi ont pu l'être grâce à un secteur financier et bancaire performant, moderne et transparent. En Algérie, le succès des réformes est conditionné principalement par la résolution du problème du foncier et par l'efficacité du secteur bancaire. Et même si le problème du foncier est réglé, les banques continueront de déterminer la réussite des réformes.

Pour les banques, le problème se pose à deux niveaux. Il y a d'une part la modernisation et d'autre part la transparence.

Les scandales de Khalifa Bank et de la BCIA n'auraient jamais pu prendre les proportions qu'ils ont connues si la transparence avait prévalu. L'avantage qu'il y a dans la transparence, c'est qu'il est possible d'éviter les influences externes dans le gestion du secteur, ou du moins les prévenir. Tout d'abord, quand ces influences proviennent de l'Etat ou de ses hauts fonctionnaires. Ceci aussi bien pour le contrôle que pour l'accès au crédit. Sur un autre plan, les investisseurs étrangers sont très sensibles au fonctionnement des banques dans un pays qui veut attirer l'investissement. Ils peuvent aussi bien être tentés de s'implanter, comme ils peuvent aussi mettre une croix sur la destination.

L. S.

ELECTRICITÉ

Sonelgaz se prépare à l'hiver

Sonelgaz a lancé hier une opération de sensibilisation en prévision de la forte demande en électricité attendue en hiver. L'été dernier, lors de la forte canicule qui avait entraîné des délestages, le PDG de la compagnie, M. Abdelkrim Benganem, avait déjà abordé le risque de nouveaux délestages en hiver dans le cas où l'offre ne pourrait pas répondre à une forte demande. Sonelgaz se dit «confrontée depuis peu à une situation difficile» caractérisée par «la hausse de la consommation d'électricité et, au même moment, un déficit en capacités de production». Pour la compagnie, «le maintien du réseau passe par le recours incontournable aux délestages avec les conséquences fâcheuses que cela implique pour Sonelgaz et surtout pour les consommateurs».

La même situation vécue en été, avec une très forte demande due à la canicule (avec notamment l'utilisation massive et continue des climatiseurs), pourrait se reproduire en hiver, période où l'utilisation de l'électricité aug-

mentation. Selon le PDG de Sonelgaz, «le grand problème, c'est le mois de décembre». Mais selon toujours le même responsable, «avec une ampoule en moins pour chaque foyer, il n'y aura ni délestage ni importation d'électricité». Selon les calculs de Sonelgaz, si chaque foyer (et il y en a 5 millions) éteint une ampoule de 100 watts (durant les heures de pointe), il n'y aurait aucun besoin de délester ou d'importer de l'électricité dans la mesure où la baisse de la consommation serait de 500 MW. Après l'expérience de l'été, la compagnie a décidé d'anticiper, à la veille de l'hiver, en lançant cette opération. Cette grande action de communication, qui a débuté hier, s'étalera sur quatre mois. Selon Sonelgaz, «cette opération est fondée sur une thématique de sensibilisation, suggestive et incitative à la prise de conscience des clients.» Son intitulé «Une ampoule en moins, de la lumière pour tous» est significatif. Le moment fort de cette opéra-

tion consistera en une démonstration télévisée qui sera diffusée le 29 novembre 2003 à 21 h en duplex «ENTV Dispatching-Sonelgaz». Au moment où ils verront sur l'écran TV le niveau de puissance installée appelée, ils seront invités à éteindre une ampoule pour constater d'eux-mêmes l'effet sur la demande électrique et la manière avec laquelle ils peuvent contribuer à éviter le délestage. En hiver, la période de pointe cible est celle située entre 18 et 22 h. Même si par ailleurs Sonelgaz a lancé de grands projets pour répondre à la demande croissante, elle compte par cette action développer un nouveau comportement du citoyen vis-à-vis de la consommation en électricité. L'opération lancée hier serait une amorce de changement dans la façon de consommer l'énergie électrique. Dans les années 1970, plusieurs pays européens ont réussi dans ce domaine : celui de l'efficacité énergétique. **Lies Sahar**

BNP PARIBAS
EL DJAZAÏR

8, rue de Cirta 16035 Hydra - Alger Tél. : 021 60 39 42 - Fax : 021 60 39 29
10, Bois des Cars II, 16320 Dely Ibrahim, Alger Tél. : 021 91 80 20/21 - Fax : 021 91 801 22
9A, rue Didouche Mourad, Alger Tél. : 021 64 24 92 à 94 - Fax : 021 64 24 95